

Journal du Lot

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi.

10 fr. par AN

HORS DU DÉPARTEMENT : 12 francs par an.

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction et Administration
CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUESLANT, Directeur.

L'Agence HAVAS, rue Notre-Dame-des-Victoires, n° 34, et Place de la Bourse, n° 8, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal.

PUBLICITÉ

ANNONCES (la ligne)..... 25 cent.
RÉCLAMES — 50 —

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout le département est facultative dans le Journal du Lot.

LE GÉNÉRAL BOURBAKI

On annonce la mort du général Bourbaki. Il meurt très vieux, trop vieux et trop tard.

Beaucoup le croyaient déjà parti, depuis longtemps, pour un monde meilleur. De lui, comme de Trochu, on peut dire que vivre trop d'années n'est pas un bienfait des dieux. Malheureusement, nous ne sommes pas maîtres de biffer notre page au livre des destins, et l'exemple de Bourbaki en est la preuve éclatante.

On sait que le général, qui était un brave et qui avait grand cœur, tenta de se suicider, non après son échec de la Lisaine, comme on l'a écrit, — car les échecs en 1871, étaient, hélas ! notre rancœur quotidienne et un général pouvait avoir la conscience calme quand il avait obtenu tout l'effort possible de troupes mal armées et plus mal encore équipées. Non, le général tenta de se suicider après une dépêche, contenant un blâme sanglant, à lui adressé par Gambetta.

A la lecture de cette dépêche, dont un mot, un seul, constituait une accusation de lâcheté, le général, déjà moralement atteint par les revers, perdit la tête, éloigna ses officiers d'ordonnance et se tira un coup de revolver dans la tempe.

La balle contourna le cuir chevelu et ne put pénétrer dans le crâne.

Par miracle, Bourbaki échappa à la mort, mais le plus curieux de l'aventure, c'est que jamais Gambetta, qui avait beaucoup d'estime pour le général, ne lui avait télégraphié le mot malencontreux. Celui-ci était le résultat d'une erreur de transmission ! Le mot véritable était au contraire une expression élogieuse et encourageante.

Rabelais, dans un chapitre fameux, recommande de se méfier des altérations ; que ne fait-on la même recommandation à nos télégraphistes ?

Les républicains aimèrent peu Bourbaki qui ne cacha point ses attaches impériales, et dont on connaissait le rôle comme agent de Bazaine, auprès de l'impératrice, pendant le siège de Metz. Mais l'oubli et l'apaisement sont venus pour lui, comme pour beaucoup d'autres, et la République, qui a reconnu les services de De Miribel et de Gallifet, peut bien faire une place, dans son estime, au malheureux Bourbaki.

Il fut bon soldat, passable général et dans des circonstances plus favorables, il eût pu laisser le nom d'un officier favorisé de la fortune. Ses débuts promettaient un brillant avenir. — « Mais les destins et les flots sont changeants. »

C'est ce qui fit son malheur, et c'est aussi ce qui fait notre espoir.

C. R.

M. FÉLIX FAURE

Le Président de la République a quitté Paris hier, avec Mme et Mlle Faure et plusieurs officiers, pour aller s'installer au château de Rambouillet où il résidera jusqu'à la fin des vacances parlementaires. La chasse occupera les loisirs de cette fin de villégiature ; la série des grandes chasses

officielles va en effet commencer bientôt ; elles auront lieu dans le même ordre que les précédentes années. Le Président de la République ne reviendra à Paris que pour présider aux conseils des ministres.

INFORMATIONS

Guet-apens au Soudan

Un détachement français a été massacré au Soudan.

D'après le colonel Monteil, interviewé, la nouvelle est grave, surtout si l'échec a bien eu lieu sur la rive droite du Volta ; M. Monteil estime que le guet-apens a été préparé par Samory qui est plus courageux que l'Almany et déteste les Français pour lesquels il a une haine féroce.

Quoi qu'il en soit, bien que cet événement soit regrettable, il n'a aucun caractère de gravité. Les forces que nous avons à Dieboungous sont suffisantes pour maintenir nos adversaires en respect, dans le cas où cette attaque serait la démonstration évidente d'une reprise des hostilités.

Nouvelles d'Algérie

On mande d'Oran :

« D'après les nouvelles reçues de Maghnia, une centaine de Mehapa sont tombés à l'improviste sur un groupe de Suaa, au moment où ceux-ci franchissaient avec leurs troupeaux l'Oued-Bounaine pour se rendre à Maghnia. Les Suaa ont bien tenté quelques résistances, mais en présence du nombre des agresseurs, ils ont été obligés d'abandonner leurs troupeaux aux mains des détraqueurs. Ceux-ci se disposaient à les razzier, quand les cavaliers du bureau arabe ont fait une apparition. A leur vue, les Mehapa ont pris la fuite, abandonnant leur butin. »

Affaire à éclaircir

Un bruit grave circule à propos des incendies dont nous avons parlé, et qui ont éclaté dans les granges où des soldats étaient logés pendant les manœuvres du Nord.

Il paraîtrait que ces incendies ont été volontairement occasionnés par des criminels. Une enquête est ouverte.

Evasion de détenus

Trois militaires du 40^e d'infanterie, en prévention devant le conseil de guerre, se sont échappés de l'hôpital militaire de Grenoble, après avoir scié un barreau.

L'un d'eux, rencontré par une patrouille, a été arrêté dans la banlieue ; les deux autres n'ont pas été retrouvés.

Les parents de ces détenus sont accusés d'avoir favorisé cette évasion.

Bourses de Pharmacien

Par arrêté ministériel, l'ouverture des concours pour l'obtention des bourses de pharmacien de première classe, aura lieu au siège des écoles supérieures de pharmacie et aux facultés mixtes de médecine et de pharmacie, le lundi 25 octobre 1897.

Les candidats s'inscriront au secrétariat de l'Académie dans laquelle ils résident. Les registres d'inscription seront clos le samedi 16 octobre, à 4 heures du soir.

Convention franco-belge

Les gouvernements français et belge viennent de conclure une entente en vertu de laquelle les commis-voyageurs français ne seront plus astreints désormais à faire revêtir leurs échantillons de marques douanières pour obtenir leur admission en Belgique en franchise provisoire, à condition que ces

échantillons portent le cachet de la douane française, qu'ils doivent d'ailleurs porter pour être réintégrés en France en franchise de droit.

A titre de réciprocité, les commis-voyageurs belges seront dispensés de la même formalité quand ils iront en France.

Le Congrès des Syndicats

On écrit de Toulouse :

Avant-hier s'est ouvert le Congrès national des Syndicats, qui durera jusqu'au 25 septembre. 80 délégués présents à la séance d'ouverture représentent 1.380 Syndicats ouvriers.

Parmi les questions qui seront discutées figurent la grève générale ou partielle, la suppression de tout travail fait par l'élément militaire, le travail dans les prisons, etc.

Affaire scandaleuse

On annonce qu'à Paris, Mme Fresquel aurait succombé à la suite d'un accouchement ; sa mort serait due à plusieurs perforations du péritoine causés par les instruments dont s'est servi le docteur L... Une enquête est ouverte.

Exécution capitale

Avant-hier a été passé par les armes au champ de tir du fort l'Empereur, le nommé Ernest Chevallier, soldat au 2^e bataillon d'Afrique, condamné à mort par le conseil de guerre d'Alger, le 6 juillet dernier, pour voies de fait envers un supérieur à l'occasion du service.

Le socialisme en Allemagne

Dans le duché de Weimar, à Eisenach, le candidat socialiste Baudert a été élu à l'unanimité député au Landtag.

Cinquante mille Grévistes

On écrit de Londres :

Une grève de mécaniciens a éclaté depuis quelques jours ; le champ de cette grève a pris une nouvelle extension. De nombreux contingents d'ouvriers restés en activité ont reçu l'ordre de suspendre le travail. Ce « lock-out », jugé nécessaire par la fédération des patrons, est exécutoire dès le 20 courant dans sept maisons de Dundee. Il l'est depuis le 21 à Bristol et à Okley. Enfin, les chantiers de constructions maritimes de Gray à Hartlepool ont été fermés samedi. On estime que, par suite de ces décisions, le nombre des chômeurs se trouvera porté de 46,000 à 55,000 environ.

Agitation révolutionnaire en Italie

On annonce que le cercle Mazzinien entretenait de véritables bandes armées prêtes à marcher au premier signal et à jeter dans les masses le cri de la révolte. Les pièces saisies ont été remises à l'autorité judiciaire.

On affirme que les anarchistes marchaient d'accord avec les révolutionnaires du cercle Mazzinien de Livourne.

Ménélick et Bismarck

L'empereur Ménélick a conféré au prince de Bismarck la grand-croix de l'ordre de l'Etoile d'Ethiopie.

A la Havane

On mande de Madrid :

Une dépêche officielle de La Havane annonce que dans plusieurs rencontres, 97 insurgés ont été tués ; 288, dont plusieurs chefs ont fait leur soumission. Les troupes ont eu 17 morts et 66 blessés.

Petites nouvelles

Avant-hier a eu lieu une réunion de journalistes de différents pays, dans le but de discuter les statuts d'une société qui prend le titre d'« Association internationale des journalistes amis de la paix » dont le siège est fixé à Paris.

— On mande de Spolato à un journal viennois que M. Rtraziaic, rédacteur en chef d'une feuille croate, favorable à l'alliance avec les serbes ainsi qu'à l'action commune de tous les Slaves de l'Autriche, a été victime d'un attentat de la part de deux tireurs italiens dans une petite rue de Spolato.

— Le Figaro annonce que, contre toute attente et alors que tout espoir semblait perdu, l'état du général Bourbaki s'est légèrement amélioré, mais les craintes de son entourage sont toujours très vives et, malheureusement, justifiées ; en effet, une dépêche de Mme Bourbaki, d'hier soir 6 heures, dit que l'état du général Bourbaki est désespéré.

Il est mort en effet dans la journée.

— Le correspondant du Daily News à Manchester dit qu'on s'attend dans cette ville à une crise de l'industrie du coton.

— Les journaux de Londres annoncent, d'après une dépêche de Mexico, que le chef et le sous-chef de la police de sûreté ont été arrêtés sous l'inculpation de complicité dans le lynchage d'Arrovo.

Tirages Financiers

Obligations foncières 1895

Le numéro 120,771 gagne 100,000 fr.
Le numéro 66,183 gagne 25,000 fr.
Le numéro 176,378 gagne 10,000 fr.
Les trois numéros suivants gagnent chacun 5,000 fr. : 452,896, 381,645, 223,882.
Les cinquante numéros suivants sont remboursés par 1,000 fr. :

370,294	483,609	232,063	237,270	319,362
48,706	237,785	66,213	82,777	346,990
355,686	92,023	170,326	186,563	240,141
475,447	148,001	143,782	400,791	352,503
438,245	300,458	51,125	256,287	189,551
306,611	319,650	490,793	207,674	339,267
116,326	27,055	320,484	124,899	247,067
152,564	143,577	365,967	16,421	84,801
379,965	430,973	56,609	152,900	73,683
62,481	167,553	177,618	358,783	204,259

Obligations communales 1892

Le numéro 384,657 est remboursé par 100,000 fr.
Le numéro 172,619 gagne 30,000 fr.
Les deux numéros 298,320 et 71,167 gagnent chacun 10,000 fr.
Les quatre numéros suivants gagnent chacun 5,000 fr. : 168,717, 263,014, 223,650, 133,425.

Les trente numéros qui suivent sont remboursés par 1,000 fr. :

118,745	176,789	390,431	11,229	316,031
329,747	484,173	429,566	471,785	96,195
94,257	288,823	313,003	54,232	432,096
357,300	165,947	84,593	397,367	381,200
467,946	337,798	148,016	161,311	368,073
176,216	455,018	109,103	495,352	268,011

Electric-interview de Mlle Chauvin, avocat, d'après l'Echo de Paris :

— Quelle est votre ambition, Mademoiselle ?

— Défendre le veuf et l'orpheline.

— Votre devise ?

— Mon droit !

— Votre proverbe favori ?

— Pas d'effet (oratoire) sans cause (à plaider).

— Quelle œuvre dramatique préférez-vous ?

— Les Plaideurs.

— Quel homme politique ?

— Barrot (Odilon).

— Quelle station maritime ?

— Le Palais (Morbihan).

— Quel arbre ?
— L'avocatier.
— Qu'elle substance chimique !
— Le protoxyde de calcium... autrement dit la chaux !

CHRONIQUE LOCALE

Taxe sur les vélocipèdes

Depuis la promulgation de la loi du 28 avril 1893, il existe une taxe sur les vélocipèdes. Toutefois, sont affranchies de cette taxe les machines qui sont possédées en conformité des règlements militaires ou administratifs.

Un arrêté du conseiller d'Etat, directeur de l'administration départementale et communale, indique aux préfets, chargés d'en assurer l'exécution, les conditions d'exemption qui ont été consenties avec le ministre des finances :

« L'exemption de la taxe est acquise de plein droit aux vélocipèdes appartenant aux administrations publiques, et mis par elles à la disposition de leurs agents pour l'exécution du service.

Mais à l'égard des vélocipèdes appartenant aux agents des diverses administrations, le bénéfice de cette exemption est subordonné à la double condition : 1° que l'agent soit pourvu de l'un des emplois indiqués par un règlement administratif ; 2° qu'il ait été désigné comme possédant un vélocipède qu'il utilise dans l'intérêt du service.

La désignation nominative sera faite par les préfets pour les diverses catégories d'agents ci-après : agents-voyers, cantonniers, sapeurs-pompiers, inspecteurs et agents du service des enfants assistés, médecins de l'assistance médicale gratuite, commissaires et agents de la police municipale, instituteurs, régisseurs de cultures, conducteurs des travaux de l'administration pénitentiaire.

Brevet élémentaire

L'appel des aspirantes au brevet élémentaire, commencera le jeudi 30 septembre à 7 h. 1/2 du matin au collège des jeunes filles.

La température

L'observatoire de Corbières a transmis, il y a 8 jours, sur la température, les renseignements suivants :

Il est probable que, jusqu'au 26, se manifesteront souvent dans nos contrées des journées assez belles, dont bien des vignobles ont besoin pour la maturité de leurs fruits. Incessamment, sont prévus des acheminements de pluies de l'Atlantique vers notre continent, mais de pluies éparses et bientôt accompagnées d'éclaircies, plus spécialement dans notre climat méditerranéen.

Ensuite, nous craignons des temps de plus en plus mauvais.

Tels sont les renseignements précieux que nos cultivateurs attendent parfois avec impatience !

Ils remarqueront cependant que depuis qu'on leur a prêté le beau temps, la pluie est tombée presque sans interruption.

A part cela, la prédiction est exacte !

CAHORS

Conseil d'arrondissement

La réunion du conseil d'arrondissement de Cahors a eu lieu mardi dernier pour la deuxième partie de la session.

M. le secrétaire général assistait à la séance.

Le procès-verbal n'étant pas encore dressé par le secrétaire, nous ne pouvons donner le compte-rendu de la séance.

Le général Bourbaki
AU 7° DE LIGNE

Comme nous l'annonçons d'autre part, le général Bourbaki est mort hier matin, à Bayonne.

Le général Bourbaki a été lieutenant-colonel au 7° de ligne.

Voici du reste quelques notes biographiques sur le défunt :

Charles-Denis-Santer Bourbaki, général français d'origine grecque, né à Pau, le 22 avril 1816, élève de l'Ecole militaire de Saint-Cyr en 1834, était, depuis 1833, sous-lieutenant aux zouaves,

lorsqu'il passa, en 1838, comme lieutenant, au 1er régiment de la légion étrangère. Capitaine aux zouaves en juin 1842, chef de bataillon des tirailleurs indigènes le 28 août 1846, lieutenant-colonel le 16 janvier 1850, d'abord au 7° de ligne, puis aux zouaves, colonel le 24 décembre 1851, il est devenu général de brigade le 14 octobre 1854 et général de division le 11 août 1857. Il a pris part notamment à la campagne de Crimée (1855), où il se distingua successivement à l'Alma, à Inkermann et à l'assaut de Sébastopol. Il fit aussi partie de l'expédition d'Italie (1859). Il fut désigné, en mai 1869, pour commander le deuxième camp de Châlons et au mois de juillet nommé aide-de-camp de l'empereur.

L'Incident du Soudan Français

Le récit de cet incident intéresse particulièrement nos concitoyens. Un des officiers de la colonne attaquée est, en effet, originaire de Cahors.

Voici du reste les détails donnés sur cette affaire :

On sait que c'est le capitaine Braulot, de l'infanterie de marine, qui commandait la petite colonne assaillie par les bandes de Samory ; il avait comme second le lieutenant Bunas, de Cahors.

Mais rien, à l'heure actuelle, ne permet de dire avec assurance qu'ils ont succombé dans la bagarre. Ils peuvent très bien être prisonniers de Sara-N-Tieni-Mori, comme l'a été le capitaine anglais Henderson. Il convient donc, pour se prononcer définitivement, d'attendre des renseignements complémentaires.

Le capitaine Braulot était un officier de grande valeur qui s'était fait un nom par ses diverses explorations africaines. Né à Nancy le 8 avril 1861, engagé volontaire à dix-huit ans, il entra à Saint-Maixent en 1885. Après une première campagne au Sénégal, il fit un séjour à Madagascar, de 1886 à 1888, en qualité de sous-lieutenant ; fut promu lieutenant le 7 septembre 1888 et capitaine le 15 février 1895.

Le lieutenant Braulot avait accompagné en 1892 le capitaine Binger et le docteur Crozat, lors du voyage qu'ils firent pour délimiter, de concert avec une commission anglaise, la frontière orientale de la Côte d'Ivoire.

Plus tard, il fut chargé d'une mission spéciale à Kong et dans le pays de Bouna.

Il prit part aux opérations de la colonne Monteil sur Kong, et, après la mission effectuée par lui l'an dernier afin de s'aboucher avec Samory en partant de la Côte d'Ivoire, il fut renvoyé au Soudan pour être, dans le même but, mis à la disposition des commandants Valet et Caudrelier.

Le lieutenant Bunas, né à Cahors le 6 février 1864, s'était engagé à dix-neuf ans aux chasseurs à pied. Il fit colonne au Tonkin et en Annam dans les années 1887-1888, fut nommé sous-lieutenant au 4e régiment d'infanterie de marine le 22 mars 1889, et séjourna au Sénégal en 1890-1891.

Promu lieutenant le 23 septembre 1891, il retourna une seconde fois au Sénégal en 1893-1894. Après son congé, il avait repris du service au Soudan. Il était chevalier de la Légion d'honneur.

Ohé ! Ohé !... Et l'étude sur le futur ?...

L'organe de la victime du Deux-Décembre est muet comme 26 carpes.

Son rédacteur — anonyme — se recueille ! et médite, sans doute, sur l'étude qu'il doit prochainement nous servir :

« J'aurais voulu aussi, disait-il en effet » samedi, vous faire connaître ma manière » de voir sur le futur et l'imparfait du subjonctif des verbes actifs de la première conjugaison. Mais, comme je ne suis pas encore parfaitement fixé sur cette question, je la réserverai, si vous n'y voyez pas d'inconvénients, pour ma prochaine communication. »

Le silence de l'Alliance, a été une déception cruelle pour nos concitoyens.

Mardi, d'innombrables cadurciens, se ruèrent sur le vendeur de cette heureuse feuille ; — en peu de temps les derniers numéros faisaient prime ! — On espérait trouver dans ce journal une de ces magistrales réponses auxquelles on nous avait accoutumés depuis quelque temps.

Des gens généralement bien renseignés prétendaient même que, dans ce numéro, devait commencer la publication du palpitant feuilleton : « l'horrible martyre d'une victime du Deux-Décembre. » On conçoit dès lors quelle fut la désillusion des nombreux acheteurs en constatant le mutisme du cruel organe !...

Que nos concitoyens ne se découragent pas cependant, nous avons des tuyaux sérieux qui nous permettent d'affirmer que leur attente sera récompensée !...

— Dernière heure. — Nous recevons au dernier moment une intéressante lettre concernant un grand martyr cadurcien. Nous en parlerons samedi.

Bal de la Jeunesse

Les membres adhérents du bal de la jeunesse sont priés de se réunir vendredi soir 24 septembre, à 8 h. 1/2, dans une salle de la mairie.

Ordre du jour :

Remise des insignes.
Compte rendu de la commission.

ETAT CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS

Du 21 au 23 septembre 1897

Naissances

Lescure, Marcelle-Marie-Louise, rue des Trois Baudus, 7.

Décès

Tulet, Jean, cultivateur, 58 ans, avenue de Toulouse, 21.

Mazard, Marie, lisseuse, 65 ans, célibataire, rue des Maures, 12.

Arrondissement de Cahors

LUZÉCH. — Nécrologie. — On annonce la mort de M Denis Bergon, ancien conseiller général du canton de Luzéch. Les funérailles ont eu lieu avant-hier. M. Marce-nac, conseiller général, a prononcé sur la tombe les paroles suivantes :

Messieurs,

Avant de laisser fermer cette tombe, je viens, au nom des républicains du canton de Luzéch, rendre un dernier hommage et adresser un suprême adieu à notre ancien représentant au Conseil général, M. Denis Bergon, officier d'Académie, un des vétérans de notre démocratie.

M. Bergon appartenait à la génération de 1848. Issu d'une nombreuse et honorable famille qui, de tout temps, avait fourni des représentants à l'Eglise et à l'armée, il regut le jour au hameau des Roques, dans la commune de Saint-Vincent. Son père était un viculteur d'un esprit distingué, d'un grand savoir, d'une grande probité. Un de ses frères, le valeureux lieutenant des chasseurs, Victor Bergon, tomba sur le champ de bataille des braves, au moment où il allait obtenir la croix d'honneur.

Elevé suivant les traditions libérales de l'époque, M. Bergon fit ses études à Cahors, puis il rentra aux Roques, où il ne tarda pas à se placer au premier rang des défenseurs de l'idée républicaine, à un moment où il y avait quelque mérite à défendre cette idée.

Après avoir, pendant quelques années partagé, avec son père, la direction de leurs travaux agricoles, M. Bergon vint se fixer à Luzéch. C'est là, dans sa ville d'adoption qu'il a embellie, qu'il a doté d'établissements considérables, que s'est écoulée son existence ; c'est là qu'il a rendu tant de services à ses concitoyens, qu'il a lutté si longtemps pour le triomphe de nos institutions.

Animé de convictions profondément républicaines, homme d'ordre et de liberté, nul n'a servi son pays avec plus de dévouement et d'abnégation. Nul ne s'est plus complètement consacré au parti républicain du canton, dont il a été avec son beau-frère, l'honorable M. Béral, le principal membre fondateur.

M. Bergon a été, par dessus tout, un de ces républicains de la vieille époque qui se croyaient suffisamment payés de leurs efforts et de leurs sacrifices, quand ils avaient pu faire œuvre utile à la cause commune. Il a consacré son temps, sa fortune, son énergie aux affaires publiques. De bonne heure, nous avons tous connu son inaltérable confiance dans la République.

Nous savons tous avec quel courage, avec quelle conviction, avec quel désintéressement il prit part à toutes les luttes contre la réaction, au moment où elle était toute puissante dans la région. Le succès couronna enfin ses efforts. M. Bergon devint le chef incontesté du parti républicain du canton. Il n'a cessé depuis d'en porter le drapeau haut et ferme.

Et pourtant les amertumes de la vie ne lui ont pas été épargnées, amertumes à l'abri desquelles auraient dû le mettre son désintéressement, son patriotisme, son caractère serviable, bienveillant, loyal, son dévouement absolu aux intérêts de ses concitoyens.

Messieurs, nulle carrière n'a été mieux remplie que celle de ce ferme républicain. Tour à tour, conseiller municipal, maire, conseiller d'arrondissement, conseiller général, suppléant au juge de paix, délégué cantonal des écoles et commissions scolaires, membre de la commission statistique et de plusieurs autres commissions. M. Bergon s'est toujours montré, dans ses multiples fonctions, un administrateur intègre, pratique, habile, aussi s'était-il acquis une légitime popularité, de nombreuses amitiés, d'innombrables sympathies.

Après une telle existence, M. Bergon a vu approcher la mort avec une abnégation et un courage qui ont fait l'admiration de tous ceux qui ont assisté à ses derniers moments. Se sentant près de sa fin, avec une fermeté, avec un calme qu'il puisait dans la sérénité de sa conscience et du devoir accompli, il a dit un suprême adieu à ses amis et aux siens. Ses dernières paroles ont été pleines de tendresse pour ses enfants, d'encouragement et de sollicitude pour sa vaillante épouse.

Sa mort est une perte sensible pour le parti républicain. Elle plonge dans la désolation sa famille qui avait su apprécier le dévouement et l'inaltérable affection de son chef. J'adresse à sa veuve, à sa fille, à son fils et à ses pieuses sœurs l'expression de nos douloureuses condoléances. Puisse notre sympathie apporter quelque adoucissement à leur grande douleur !

Bergon, adieu ! ta mémoire restera gravée dans nos cœurs.

ST-MARTIN-LABOUVAL. — Nos lecteurs de St-Martin-Labouval et des communes voisines se plaignaient, depuis quelque temps, de ne plus lire dans notre feuille de communications intéressant leur région.

La cause : une très grave maladie de

notre correspondant qui va, heureusement, beaucoup mieux aujourd'hui.

LABASTIDE-MARNHAC. — Accident.

Un propriétaire de Saint-Rémy a été victime, mardi, d'un accident analogue à celui survenu, il y a trois jours, dans la commune d'Arcambal.

M. Blanc, avec l'aide de son père, était occupé à dresser des bouvillons. Ces derniers, subitement effrayés, se sont emballés, ont renversé Blanc, qui a été entraîné pendant une cinquantaine de mètres par la charrue, dont la pointe lui a fait dans le dos une large blessure et lui a fracturé plusieurs côtes.

Relevé sans connaissance, Blanc a été transporté à son domicile, où il a reçu les soins du docteur Valat.

Arrondissement de Figeac

FIGEAC. — Conseil d'arrondissement.

Le conseil d'arrondissement s'est réuni lundi pour la deuxième partie de la session. M. Bouju, sous-préfet, assista à la séance. Le Conseil adopte le procès-verbal de la dernière séance.

Le sous-préfet dépose sur le bureau le mandatement général pour les contributions directes et les états de sous-répartition. Le Conseil, persistant dans ses décisions antérieures, et pour les motifs qui ont inspiré le Conseil général, refuse de procéder au sous-répartition.

Sur la proposition de M. Boyer, le Conseil émet le vœu que le parapet du pont de Bretenoux soit prolongé de cinquante mètres de chaque bout.

— Concert de charité. — Un concert de charité aura lieu dimanche prochain 26 septembre, salle Saint-Fargeau, avec les gracieux concours des Sociétés musicale et orphéonique de Figeac.

— Concours. — Voici l'appréciation du jury sur les morceaux exécutés par « Les Artisans réunis » et « l'Union fraternelle », au concours de Decazeville.

Harmonies. — Les Artisans réunis de Figeac.

Sylvana (ouverture de Weber). — Bon comme justesse, nuances et ensemble. — Beaucoup de finesse dans cette exécution. La fantaisie sur Faust, qui est venue ensuite, est peu propre à faire ressortir une société. Les Artisans réunis de Figeac ont failli s'en ressentir, quelques mouvements n'étant pas scrupuleusement observés ; pourtant tous ces motifs sont bien connus ; mais le jury a tenu compte de l'exécution presque irréprochable de Sylvana.

Orphéons. — L'Union Fraternelle de Figeac. — Les chœurs L'Orphéon c'est le Peuple et Les Martyrs aux arènes ont été bien interprétés. Le pupitre des basses demanderait à être renforcé.

SAINT-CÉRÉ. — Monsieur Billot, ministre de la guerre, présidera la cérémonie d'inauguration du monument du maréchal Canrobert qui aura lieu à St-Céré, le 30 octobre.

Arrondissement de Gourdon

GOURDON & SAINT-GERMAIN. — Foires.

— La foire de Gourdon et celle de Saint-Germain, qui toutes deux doivent avoir lieu le même jour (samedi prochain 25 courant) se porteront certainement préjudice l'une à l'autre et seront beaucoup moins belles. Il est regrettable qu'une des deux localités n'ait pas songé à changer la date de sa foire à cause de cette circonstance.

FRAYSSINET-LE-GOURDONNAIS.

— On affirme que, cette année, il y a fort peu de gibier et que les lièvres sont excessivement rares dans tous les environs. On attribue cela à la présence de nombreux renards dans le pays qui auraient détruit les nichées.

— Notre fête patronale, favorisée par le beau temps, a été assez belle. De nombreux invités et visiteurs s'y étaient rendus. Elle a été cependant contrariée le soir par une abondante pluie qui n'a cessé de tomber à partir de 7 heures du soir, ce qui a empêché de tirer le feu d'artifice et fait râter la plus agréable partie de la fête.

SAINT-CHAMARAND. — Fête votive.

— Dimanche prochain, 26 courant, aura lieu notre belle fête patronale.

Comme toujours, la jeunesse tiendra à honneur de conserver à notre riante vallée l'antique renom de ses belles fêtes, qui de tout temps ont attiré de nombreux étrangers, en variant pour le mieux les diverses attractions du programme.

Une excellente musique est déjà arrêtée pour ce jour-là, et un brillant feu d'artifice sortant d'une des premières maisons de Toulouse sera tiré le soir.

Inutile d'ajouter que, comme toujours, le meilleur accueil sera réservé aux nombreux visiteurs qui se donneront rendez-vous dans notre commune.

Affreux dénuement. — On nous signale de St-Chamarand la mort d'un pauvre homme Marcelin M..., âgé seulement d'une cinquantaine d'années, qui vivait depuis trois ans dans un dénuement tel que la chose paraîtrait à peine vraisemblable, si elle ne nous était rapportée par une personne très digne de foi.

Ce pauvre malheureux habitait dans le bourg de St-Chamarand une vieille maison en ruine, voûtée et pavée, située à côté du château (ô ironie du sort !) dont elle avait été autrefois une dépendance. Etant infirme, il restait constamment couché sur les froides dalles, aux trois quarts nu, n'ayant même pas un mauvais grabat, sans draps, ni couvertures, n'ayant jamais de feu et dans la dure obligation de satisfaire sur place à tous ses besoins, en véritable bête domestique. A peine sa vieille sœur, à moitié idiote, songeait-elle à lui porter l'indispensable morceau de pain quotidien, qu'elle avait dû aller solliciter de la charité publique, avec l'eau claire de la source voisine et à nettoyer sommairement tous les quatre ou cinq jours, dit-on, la place occupée par son misérable frère.

Il est même étonnant qu'habitait un si hideux taudis, respirant cette atmosphère pestilentielle et manquant de tout, ce déshérités de la vie ait pu vivre trois ans dans cet état.

Il est profondément regrettable que nous n'ayons pas connu plus tôt cette affreuse situation aussi digne de pitié que d'intérêt. Nous nous serions fait un devoir de la signaler à qui de droit, car dans une société civilisée comme la nôtre où les mots de fraternité et d'assistance résonnent si souvent, il ne devrait pas être possible de mourir ainsi de faim, abandonné de tous.

Un bicycliste de passage.

PINSAC. — Nous recevons de cette commune une longue communication que l'abondance des matières nous empêche d'insérer en son entier.

Le Conseil municipal, à la session de mai, nous dit-on, vota un crédit pour la construction de deux préaux l'un pour les filles, l'autre pour les garçons.

Dernièrement, après avoir cherché où on pourrait construire celui des garçons, il fut reconnu par les huit conseillers présents que le seul endroit convenable se trouvait dans une parcelle de terre actuellement en vigne

et attendant au presbytère. En conséquence il fut décidé qu'une bande de terrain de 8 mètres de largeur serait détachée de la susdite parcelle pour être affectée à l'emplacement du préau. Il fut en outre convenu que par esprit de conciliation, une gratification serait accordée au desservant pour les quelques cep de vigne qu'on lui prendrait. Le maire et un conseiller municipal furent même délégués pour communiquer cette décision à l'intéressé ; mais ce dernier s'est vivement opposé à la décision du conseil.

Il est bon de remarquer cependant que le terrain appartient à la commune et qu'on ne comprend vraiment pas cette opposition, puisqu'il s'agit d'une mesure intéressante à un très haut degré la santé de nos enfants en raison de la saison dans laquelle nous entrons.

SAINT-GERMAIN. — Nous apprenons que par suite de la mort de la supérieure des sœurs, l'école des filles va être laïcisée à la rentrée prochaine.

Nous souhaitons qu'un bon choix soit fait dans la personne de la maîtresse chargée de venir faire accepter par la population cette nouvelle situation. Nous lui désirons d'avance un plein succès.

Espérons que notre municipalité, si fermement républicaine, s'occupera en temps opportun de l'aménagement confortable de cette école, afin que la rentrée ne souffre aucun retard ni aucun contre-temps, et afin de donner entière satisfaction à nos concitoyens.

L'une des gloires de la troisième République est, sans conteste, la grande sollicitude du gouvernement pour l'instruction populaire. Malgré les efforts des partisans des anciens régimes qui voyaient dans le développement de l'instruction la mort du pouvoir autoritaire, le Parlement a voté des lois permettant à l'enseignement de se répandre jusque dans les plus petits hameaux. Ces lois ont toujours été regardées comme une conquête précieuse, comme un pas en avant vers un gouvernement démocratique. Personne n'avait osé, jusqu'ici, y faire la moindre brèche.

En est-il de même sous le ministère actuel ?

On en douterait lorsqu'on voit un président du conseil défendre un de ses ministres qui met en doute, par ses propres actes, le dévouement et le savoir des excellents professeurs de nos établissements universitaires. Incontestablement, un particulier a le droit de faire élever ses enfants par qui bon lui semble, mais est-il permis à un ministre de la République de montrer qu'il trouve mauvaises les lois républicaines ?

Et n'est-ce pas autoriser la pression sur les petits fonctionnaires à qui on peut dire : Voyez, l'exemple vient d'en haut ! Et si vous comprenez votre intérêt, vous nous confierez vos enfants !

Vous croyez que j'exagère ? Venez donc voir ce qui se passe à St-Germain ! Ce n'est pas bien loin et vous serez convaincu !...

veillé de longues nuits à son chevet, douce comme un ange, affectueuse comme une sœur. Si, à un moment de folie, elle s'était livrée à lui, n'était-ce pas simplement afin de lui donner la preuve suprême de son amour et non dans le but d'assouvir un appétit brutal ? D'ailleurs ne s'appartenaient-ils pas maintenant et qu'il ne restait qu'une consécration religieuse à donner à une sympathie des cœurs qui remontait à l'enfance ? Eh quoi ! pour une faute dont, après tout, il était complice, l'abandonnerait-il au désespoir afin de courir à une enfant qu'il ne connaissait point la veille ? Ferait-il cet affront à Marguerite, la fille des Guirandol, celle qui avait pour ainsi dire, partagé ses joies et ses peines ? Enfin, qu'était cette Félicia, sinon une jeune pensionnaire fraîche éclosée du couvent, sans expérience des choses de la vie, issue d'une famille que la justice avait, à tort ou à raison, à raison sans doute stigmatisée ?

Il était gentilhomme avant tout, or son honneur même lui traçait la route à suivre. Il devait être fidèle à Marguerite, à moins de commettre une félonie et une lâcheté.

Mais si une voix parlait au chevalier en faveur de Marguerite, une autre, non moins enjoueuse, se faisait entendre pour Félicia.

— Félicia est orpheline, disait cette voix. elle est jeune et innocente. Sa beauté est souveraine, son cœur vierge de souillure. C'est la fleur à peine éclosée dont nul sauf lui n'a deviné le parfum. Presqu'enfant encore, elle lui a donné son premier et chaste amour. A la pen-

BULLETIN FINANCIER

Les dispositions du marché ne se modifient pas, elles sont encore hésitantes, la faiblesse de la cote s'accroît même par suite de la rareté des transactions.

Nos rentes ont encore baissé le 3 0/0 de 10 c. à 103 fr. 22 ; le 3 1/2 0/0 de 7 c. à 106 fr. 90 et l'amortissable de 17 c. à 103 fr. 40. Les ventes au comptant ont été assez importantes pour faire reculer le 3 0/0 à 103 fr. 12 cours moyen.

La Banque de France s'inscrit à 3740. Le Crédit Foncier est à 679 ; le Crédit Lyonnais à 787 ; le comptoir d'escompte et la société générale n'ont pas été cotés à terme.

Le Suez à 3237 a baissé de 10 fr. Parmi nos chemins le Lyon finit à 1806 et l'Orléans à 1840 ; le Midi et le Nord n'ont pas été cotés.

L'Italien a baissé de 10 c. à 93,65 ; le Turc est lourd à 22,05 ; la banque ottomane à 594 a baissé de 6 fr.

L'Extérieure reste à 61 3/16 au lieu de 61 7/16.

Le Portugais cote 21 3/4.

Le Russe 4 0/0 consolidé clôture à 103 fr. 80. le 3 0/0 à 95 fr. 40 et le 3 1/2 0/0 à 101 fr. 32.

Enfin, trouvé ! — Bar-le-Duc (Meuse), le 5 septembre 1896. — Je souffrais depuis quelque temps déjà de maux d'estomac et ma digestion ne se faisait que difficilement. Cela m'occasionnait un état de constipation presque continu et, par là, des douleurs de tête que je n'avais pu guérir avec certains remèdes pris auparavant. J'ai enfin essayé vos Pilules Suisses et j'ai trouvé un grand changement avec le passé, car ma digestion se fait admirablement bien et je ne ressens plus aucune de ces affections.

LOCHMANN, fils, 155, rue de Vél (Sig. lég.).

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

Dans le but de faciliter la rentrée des vacances, la compagnie d'Orléans organisera tous les jours à partir du mardi 28 septembre courant et jusqu'au mercredi 6 octobre prochain inclusivement un train supplémentaire entre Toulouse, Montauban et Limoges.

Ce train supplémentaire partira de Toulouse à 7 h. 45 soir et de Montauban à 8 h. 39 soir, desservira les gares de Caussade, Cahors, Gourdon, Souillac, Brive, Allasac, Uzerche, St-Germain-les-Belles, Pierre-Buffière et arrivera à Limoges à 1 h. 24 matin pour correspondre avec les trains express qui partent de Limoges à 1 h. 52 et 2 h. 5 matin et arrivent à Paris à 8 h. 40 et 10 h. 58 matin. Il prendra des voyageurs de toutes classes entre Toulouse, Montauban et Limoges.

Chronique humoristique

Bonheur des champs.
— Tiens ! retour de la campagne...
— Mais oui...
— Vous vous plaisez là-bas ?...
— Je suis enchanté de ma villégiature...
— Vous aviez des distractions ?
— Dame ! je venais chaque jour passer l'après-midi à Paris...

de ne plus le voir, elle a pleuré, comme si la séparation devait être un arrachement terrible, une torture supportée en martyre. Les hommes l'avaient odieusement frappée en atteignant son père, en tuant sa mère. Il y avait là, pour une âme fière, un affront à laver, un nom à blanchir de l'ignominie dont on l'avait sali. N'était-ce pas assez pour exciter les sentiments chevaleresques d'un gentilhomme digne de ce titre ? La tâche était noble et grande. Elle était de celles qu'on est heureux de prendre en main et d'accomplir à travers les obstacles et les préjugés. Allait-il hésiter ?

C'est ainsi que l'ancien Commandeur, pris entre deux sentiments, avait passée la nuit sans sommeil et que, pâli de lassitude, il rêvait, tristement dans sa chambre close.

Le Châtelain, étonné de voir les volets du pavillon fermés à une heure où ils étaient généralement ouverts, crut que M. de Cartelanin était retenu au lit par quelque indisposition. De là à s'en informer auprès du chevalier lui-même il n'y avait qu'un pas qu'il n'hésita pas à faire, mais avec la résolution de prendre simplement de ses nouvelles, sans lui rappeler la conversation de la veille.

Il frappa doucement à la porte.

— Qui va là ? répondit le chevalier d'un ton qui marquait une certaine surprise.

— C'est moi, fit le châtelain, qui ajouta aussitôt : Etes-vous souffrant, mon ami ?

— Oh ! non, monsieur... Veuillez entrer.

M. de Cartelanin fit contre mauvaise fortune bon cœur et pria son visiteur de s'asseoir à côté de lui, près de son lit. Puis il songea à

Les incompatibilités.
— Figure-toi, mon cher, que ma première femme ronflait comme une toupe hollandaise, cela m'empêchait de dormir.
— Et la seconde ?
— La seconde ne ronfle pas du tout... et cela me réveille !

Au restaurant.
— Garçon, il y a certainement erreur. On me compte une pêche 1 franc 25, quand j'ai vu tout à l'heure les pareilles à 30 centimes...
— Monsieur ignore sans doute que nos pêches viennent sur un terrain qui vaut 2,000 francs le mètre !

Bibliographie

L'Enseignement moral à l'Ecole primaire par F. VIALA, Instituteur public, avec une préface de M. Mourgues, Inspecteur primaire à Toulouse.

Chez CHALLAMEL, éditeur, 17, rue Jacob, à Paris, ou chez l'auteur à Lasalle, (Gard). Prix 1 fr. 40.

Il nous suffira d'indiquer la division de ce travail consciencieux pour que les lecteurs qui s'intéressent aux choses de l'Enseignement comprennent toute la valeur de ce volume, si bien présenté par une belle lettre-préface de M. Mourgues, lettre approbative de l'ouvrage, dont nous regrettons de ne pouvoir donner un extrait, tant les phrases s'enchaînent les unes aux autres depuis la première jusqu'à la dernière.

Ce volume débute par un modeste Avant-propos de l'auteur, lequel précède la lettre-préface de M. Mourgues, dont l'autorité est indiscutable en matière d'Enseignement.

Ensuite viennent :

Chapitre I avec 11 leçons sur	<i>l'Enfant et la Famille.</i>
» II » 7 » »	<i>l'Enfant à l'Ecole.</i>
» III » 9 » »	<i>la Patrie.</i>
» IV » 16 » »	<i>les Devoirs individuels</i>
» V et VI » 15 » »	<i>les Devoirs sociaux.</i>
» VII » 5 » »	<i>les Devoirs religieux.</i>

Chaque leçon se compose : d'un Résumé, de Maximes et de Pensées, de plusieurs lectures tirées de nos meilleurs auteurs littéraires, — prose ou poésie, — d'un questionnaire, de quelques exercices de rédaction et d'un index citant bon nombre de lectures à faire sur chaque leçon, et dont maîtres et élèves peuvent encore s'inspirer.

Le volume est heureusement clos par un supplément au cours de morale. Quinze leçons et dix lectures traitent de la Civilité, des Usages, du Savoir-Vivre, toutes choses si utiles à connaître pour les bonnes relations sociales.

Tel est l'échafaudage vraiment remarquable de ce précieux ouvrage pédagogique.

Joseph LOINTIER.

Corrigé de sujets de rédaction de morale, proposés dans l'Enseignement moral à l'Ecole primaire, par F. VIALA, instituteur. — 1 brochure in-12, 52 pages, franco par la poste contre l'envoi de 0 fr. 30 à Messieurs CHALLAMEL, éditeur, 17, rue Jacob, Paris, ou à l'auteur, à Lasalle (Gard).

lui donner le change sur le motif de son lever tard, ce à quoi il réussit, du reste, à merveille.

Enfin, brusquement et pour couper court à un échange de paroles sans intérêt :

— Et ces troubles, ces révoltes de paysans, qu'en dit-on ? vous devez être au courant, sans doute ?

— En effet, mon cher de Cartelanin ; et je ne puis vous cacher que les choses vont mal.

— Diable ! Diable ! que me contez-vous là ?

— La vérité pure. C'est au point que le Directoire du département du Lot — vous savez que la France est désormais divisée en départements et que l'ancienne appellation des provinces a disparu, — le Directoire, dis-je, a porté à la connaissance de l'assemblée nationale les désordres qui menacent de s'aggraver dans des proportions très grandes dans notre contrée ?

— J'ignorais tout cela, monsieur. Il est vrai que je vis à l'écart du monde, tant je suis heureux de votre aimable hospitalité.

— Vous êtes trop bienveillant, — mais il ne s'agit point de cela et je passerai là-dessus, si vous voulez bien. — Sur l'avis de l'assemblée, le roi a envoyé deux délégués chargés d'ouvrir une enquête et de mettre fin, par toutes les mesures qu'ils jugeront convenables, à ces insurrections dangereuses où le sang a déjà maintes fois coulé.

— La situation est grave, s'écria le chevalier. Et moi qui croyais qu'elle avait pris bonne tournure après avoir été menaçante, ainsi que je l'ai constaté dans le Haut-Quercy.

(A suivre).

LE DERNIER COMMANDEUR

Par MARIUS PRACY

L'AURORE ROUGE

De son côté, M. de Cartelanin avait passé la nuit dans une insomnie complète.

Assurément la promesse faite au châtelain était conditionnelle, mais il n'y avait pas moins un engagement pris, celui de faire ses efforts pour se débarrasser en quelque sorte de Marguerite. Comme dans toute circonstance où l'âme humaine se trouve aux prises avec deux forces contraires qui l'attirent, il eut devant les yeux les deux images de femme qui le sollicitaient chacune vers elle, toutes deux aimantes et dévouées.

L'une et l'autre plaidaient leur cause avec l'éloquence de la beauté, le charme du souvenir.

Marguerite rappelait ses angoisses passées, sa persévérance à travers les innombrables obstacles que lui avait opposés la destinée. Elle avait souffert, pleuré, subi toute sorte de déboires pour celui qu'elle aimait. Elle avait

Bourse de Paris

	COMPTANT Cours du jour	TERME Cours du jour
3 0/0.....	103 10	103 42
3 0/0 amortissable.....	103 20	103 40
3 1/2 0/0 1894.....	106 85	106 90
Tunis, obl. 3 0/0 1892.....	506 50	—
Annam, Tonkin, 2 1/2, 1896.....	—	—
Madagascar 6 0/0, 1887.....	—	—
Angleterre 2 3/4 0/0, c. 100 L.....	—	—
Autriche 4 0/0 or (40 flor.).....	106 90	—
Egypte unifiée (500 fr.).....	109 15	—
— Daïra-Sanieh (20 f r.).....	106 50	—
— Privilégiée (500 f cap.).....	104 80	—
— Domaniales (20 L. cap.).....	106 90	—
Espagne 4 0/0. Extér. (40 p.).....	64	—
Hongrie 4 0/0 or (40 flor.).....	103 75	—
Italie 5 0/0 (1.000 f de rente).....	93 65	93 65
Portugal 3 0/0 (20 L. cap.).....	21 75	—
Roumain 5 0/0 1875.....	106 80	—
Russie 4 0/0 1867-69.....	103 45	—
— 4 0/0 1880.....	103 95	—
— 4 0/0 1889, coup. de 100 fr.....	104 30	—
— 4 0/0 1890, 2 ^e et 3 ^e émis.....	103 60	—
— 4 0/0 consol., 1 ^{re} et 2 ^e série.....	—	—
— 3 0/0 1891, or, t. p.....	95 50	95 40
— 3 1/2 0/0 1894.....	101 45	101 32
Turc, série D.....	22 22	22 10
Ottomanes priorité (500 f).....	454	—
Douanes ottomanes (500 f).....	485	480
Banque de France.....	3740	3740
Banque Paris et Pays-Bas.....	850	851
Comptoir national d'escompte.....	575 50	—
Crédit algérien.....	—	—
Crédit foncier de France.....	680	679
Crédit indust. et commercial.....	612	—
Crédit lyonnais.....	788	787
Société de Crédit mobilier.....	56 25	—
Société générale.....	530	—

Chemins de fer et Ville de Paris

	COMPTANT Cours du jour
Chemins de fer département. (t. bleus).....	408 50
— (t. rouges).....	479
Est-Algérien, 3 0/0.....	—
Est, 3 0/0.....	487 25
— nouvelles, 3 0/0.....	484
Midi, 3 0/0.....	485 50
— nouvelles, 3 0/0.....	491 25
Nord, 3 0/0.....	488
— nouvelles, 3 0/0.....	497
Orléans, 3 0/0.....	485
— 1884, 3 0/0.....	491 50
Ouest, 3 0/0.....	487 25
— nouvelles, 3 0/0.....	490 25
Ouest-Algérien, 3 0/0.....	475
Paris-Lyon-Méditerr. (fusion).....	485 50
— nouvelles, 3 0/0.....	489 75
Sud de la France, 3 0/0.....	469
Ville de Paris 1855-60, 3 0/0.....	—
— 1865, 4 0/0.....	574 50
— 1869, 3 0/0.....	439 50
— 1871, 3 0/0.....	418 50
— 1871, quarts remb. à 100 f.....	113 50
— 1875, 4 0/0.....	597
— 1876, 4 0/0.....	597
— 1886, 3 0/0.....	402
— 1886, quarts remb. à 100 f.....	100 50
— 1892, 2 1/2 0/0 remb. 400 f.....	394 50
— 1892, quarts remb. à 100 f.....	101 50
— 1894-96, 2 1/2 0/0, r. 400 f.....	402 75

Bibliographie

FÊTES

SOCIÉTÉ DES ÉTUDES DU LOT

La Société des Études du Lot vient de mettre en vente à la librairie Girma, à Cahors, un Fascicule spécial donnant le compte-rendu complet des Fêtes du 12 août dernier, célébrées en l'honneur du 25^e anniversaire de sa fondation.
Prix : 1 fr.; 1 fr. 25 par la poste.

LA NATURE. — Revue des sciences illustrée, Henri de Parville, rédacteur en chef : Masson et C^{ie} éditeurs, 120, Boulevard Saint-Germain, Paris. — Sommaire du numéro 1269, du 25 Septembre 1897.

La fonte du bronze en un seul jet, par E. Maglin. — Les fleus des Alpes, par J. Corcelle. — Les fiacres électriques à Londres, par J. Laffargue. — Falsification des titres, par Flamel. — La production du fer, par M. L. — Le navire insubmersible, par Léo Dex. — Le moteur thermique Gardie, par Norbart Lallié. — Un lézard à deux queues, par J. Durand. — Moulés pour soudures de tuyaux, par M. Leroy. — L'irichromatine, par Jacques Boyer. — Correspondance, par Albert Gaudry. — Chronique. — Académie des sciences; séance du 20 septembre 1897, par Ch. de Villedeuil. — La rage en France, par J.-F. Gall.

Ce numéro contient dix gravures, le bulletin astronomique industriel et le bulletin météorologique de la semaine.

TOUR DU MONDE. — Nouveau Journal des voyages et des voyageurs — Sommaire du N^o 39. (25 Septembre 1897).

1^o En Ecosse, par Marie Anne de Bovet.
2^o A travers le monde : Les jardins d'essai coloniaux, par M. J. Dybowski.
3^o Civilisations et religions : Notes sur l'Etat du Congo.

4^o Excursions : De Burguete à Pampelune.
5^o Grandes courses de terre et de mer : L'ascension du mont Saint-Elie en Alaska, par le prince Louis de Savoie, duc des Abruzzes.

6^o Bilan des explorations en cours : Pôles Nord, Sud, Afrique, Asie, Amérique du Nord, Océanie.

Abonnement : Un an, 26 fr. Six mois, 14 fr. Bureaux à la librairie Hachette et C^{ie}, boulevard Saint-Germain, 79, à Paris.

SAINT-NICOLAS. — 18^e année. — Sommaire du n^o 43. — 23 Septembre 1897.

La vengeance de Flambart (A. de Gériolles). — Les reines d'Espagne n'ont pas de jembes (X). — Philéas et Chantrouille (S. Pellat). — Trop de sucre (Tante Nicole). — Une leçon de Masséna (Claironnet). — Le Yaoulé de l'amatave (E. Dupuis). — Paroles françaises, Louis XI (B. Vadier). — La prière de Thérèse (M. de Kadenole). — Boîte aux lettres. — Tirelire aux devinettes. Illustrations d'après Duverger et par Em. Bayard, Gé, Sigriste, M. de Lambert, etc. Bureaux à la Librairie Ch. Delagrave, 15, rue Soufflot, Paris.

Abonnements : Six mois, 10 fr. Un an, 18 fr.

JOURNAL DE LA JEUNESSE. — Sommaire de la 2195^e livraison (25 Septembre 1897).

Monnaie de singe, par Mme P. de Nanteuil. — La bicyclette, par Edmond Renoir. — L'écuier de la reine, par Arthur Douriac. — César Franck, par H. Heinecke.

Abonnement : Un an, 20 fr. Six mois, 10 fr. Bureaux à la librairie Hachette et C^{ie}, boulevard Saint-Germain, 79, Paris.

LE BON JOURNAL. Administration et Rédaction, 26 rue Racine, Paris. — Sommaire du 23 septembre.

Auguste Deslinières, Quitte pour la peur. — Pierre Maël, Le Drame de Romeur (suite). — Daniel Lesueur, Invincible Charme (suite). — Edouard Céalis, de Soussa à Gafsa (suite). — Charles Buet, Acquitté (suite). — Daniel Riche, Cœur dévoué (suite).

MAISONS RECOMMANDÉES



MEUBLES, SIÈGES, GLACES

Voitures de Déménagements

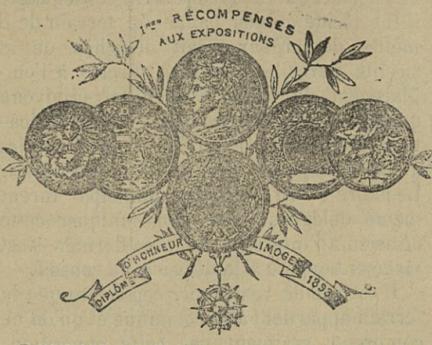
Méd. Argent. — Exposition de Cahors : Grand Prix.

BOUZERAND

TAPISSIER-DÉCORATEUR
CAHORS, rue Nationale, 51 et 55 et rue Lastié, 2 et 4, CAHORS

VENTE et LOCATION de meubles
ÉTOFFES POUR AMEUBLEMENTS

Essuie-Rasoir Antiseptique Loubeyre Bd Gambetta Cahors.



LOTION ANTISEPTIQUE LOUBEYRE

Arrête la chute des Cheveux, fait disparaître les Pellicules. Approuvée par les sommités médicales de Paris et de province.

La Maison Loubeyre, seule propriétaire de ce produit, traite à forfait avec les clients. — Si les résultats promis ne sont pas obtenus, on n'a rien à payer. — Pour toutes les commandes, s'adresser à M. Loubeyre, Boulevard Gambetta CAHORS.



TEINTURERIE PARISIENNE

Teintures, Nettoyages et Apprêts

Ferdinand MILHET

CAHORS, QUAI CHAMPOLION, 2 ET 3

Teintures de robes de soie, de laine, laine et coton, laine et soie, en noir et en toutes couleurs. Teintures de vêtements d'hommes et d'enfants, en noir et en couleurs, teints tout confectionnés. Teintures pour rideaux d'ameublement en reps, satin, damas, en toutes nuances solides. Nettoyage à sec de vêtements tout faits, sans les déformer et sans altérer les couleurs. Nettoyage des gants sans odeur. Détachage de tout vêtement. Blanchissage de gilets de flanelle et couvertures. Remise à neuf des voiles et crêpes anglais. Apprêt souple par la vapeur. Teinture et foulage des étoffes du pays.

Maison de confiance. Travail très soigné

J. VALDIGUIÉ PHOTOGRAPHE à Cahors

Lauréat des grandes Expositions Internationales.

7 fois Hors Concours.

Opère tous les jours, de 8 h. du matin à 5 h. du soir. — Tous genres de travaux garantis avant livraison. — Derniers progrès du jour.

PIANOS ET MUSIQUE A. DENAU

65, Boulevard Gambetta, Cahors.

Comptoir de Musique de 10,000 morceaux. — Pianos des meilleurs facteurs. — Lutherie. — Fournitures pour fanfares. — Location de Pianos, à partir de 8 fr. par mois. — Accords. — Réparations.

GUÉRISON
Certaine et Radicale de toutes les **AFFÉCTIONS de la PEAU**
Dartres, Eczéma, Acné, Psoriasis, Herpès, Prurigo, Pityriasis, Lujus, etc., etc.
Même les Plaies et Ulcères variqueux dits incurables.
Ce Traitement qui a été essayé dans les HOPITAUX avec le plus grand succès et présenté à l'Académie de Médecine ne dérange pas du travail; il est à la portée des petites bourses, et, dès le 2^e jour, il produit une amélioration sensible.
M. LENORMAND, Médecin Spécialiste, Ancien Aide-Major des Hôpitaux N^{os} 3, rue de Turin, PARIS. Consultations gratuites par Correspondance.

Suprême Pernet

le meilleur des desserts fins

USINE A BRIVE



FABRE, horloger à Cahors.

A LA BOULE D'OR



H. FABRE

69, Bd GAMBETTA, 69

CAHORS

FABRICATION ET RÉPARATION D'HORLOGERIE, BIJOUTERIE & JOAILLERIE

Dorure et Gravure sur Métaux LUNETTERIE & OPTIQUE

ACHAT de Matières Or, Argent et Platine

Travaux soignés. — Prix modérés

LA VUE POUR TOUS

PAR L'EMPLOI DES VERRES GRADUÉS

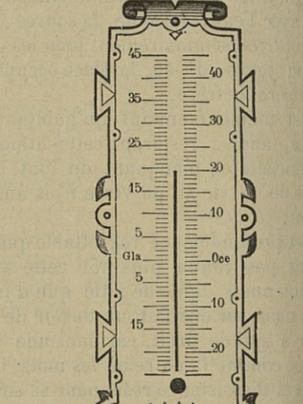
Marque déposée « CRISTAL DIAMANT »

Ces verres à foyer étendu sont ordonnés par MM. les Occulistes et Chefs de Clinique

H. FABRE

69, Boulevard Gambetta, Cahors

SEUL DÉPOSITAIRE POUR CAHORS



Baro-Thermomètre

Température minima du jour : 13.5
Id. maxima de la veille : 20.7
Hauteur d'eau tombée la veille exprimée en millimètres : 3.

AVIS

Nous prions nos abonnés en retard de vouloir bien nous couvrir au plus tôt par un mandat sur la poste.

Le propriétaire-gérant : A. COUESLANT.

Vignes Américaines

LES PLUS ANCIENNES DU DÉPARTEMENT

PAR MILLIONS de plants à la vente

en boutures, racinés et plants greffés soudés de toutes variétés

Grandes quantités de boutures pour greffage, 1 mètre de long

0,006 millimètres au petit bout.

Gamay x Couderc, Aramon x Rupestris Ganzin, Mourvèdre x Rupestris, Bourisquou x Rupestris, Riparia Gloire, Grand Glabre, Rupestris Phénomène du Lot, etc., etc. Ce dernier s'adapte à plus de 60 0/0 de calcaire. L'essayer c'est l'adopter.

Envoi franco des Catalogues prix-courant et notice sur le Rupestris Phénomène du Lot.

Vins des côtes du Lot, depuis 80 fr. la barrique logé et en sus franco sur wagon Puy-l'Évêque. Envoi d'échantillon franco contre 1 fr. en timbres-poste.

Sous presse :

10^e ÉDITION DE

Nos Expériences Pratiques sur la Culture des Vignes Américaines.

Prix : 3 fr. (franco poste).

Edition, revue et considérablement augmentée. En vente chez l'Auteur, chez M. Girma et principaux Libraires.

Pour toute commande de 100 francs en vins ou plants, nous donnons un exemplaire de notre ouvrage.

S'adresser au propriétaire, M. Victor COMBES, Chevalier du Mérite Agricole, à VIRE, par Puy-l'Évêque (Lot).

12 PRESSES — UNE ROTATIVE, UNE PRESSE DOUBLE A RETIRATION —

SEPT MUES PAR LA VAPEUR

IMPRESSIONS TYPOGRAPHIQUES

EN TOUS GENRES

PUBLICATIONS PÉRIODIQUES

BROCHURES, THÈSES

CATALOGUES

MÉMOIRES

ACTIONS, OBLIGATIONS

MANDATS

IMPRIMERIES A. COUESLANT
CAHORS (Lot)
LE VIGAN (Gard)
LE VIGAN (Viganaise)

(ANCIENNE IMPRIMERIE L. LAYTOU)
1, Rue des Capucins

Le Journal du Lot (tri-hebdomadaire)

Circulaires
PROSPECTUS
TÊTES DE LETTRES
FACTURES, ENVELOPPES
CARTES DE VISITE
LETTRES DE FAIRE PART DE NAISSANCE, MARIAGE, DÉCÈS
BORDERAUX, ÉTIQUETTES, PRIX-COURANTS
AFFICHES en NOIR et en COULEURS de TOUTES DIMENSIONS

BROCHAGE, — NUMÉROTAGE, — PERFORAGE, — CLICHAGE